JURNAL DERUISA

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DELL'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13 fr. 50. + Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 15 francs.

La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE, - TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION 17, RUE NEUVE, 17 Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES: RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. - A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis. Paris, chez MM. Havas, Laffite et C", place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24 Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 9 JUILLET 1886

QUELQUES SOPHISMES

Le problème qui s'agite, en ce moment, au Palais-Bourbon, se posera, d iei peu d'années, dans tous les Parlements de

Les partisans du libre-échange ont, en effet, eu l'habileté de persuader aux classes laborieuses qu'elles sont directement intéressées à la complète disparition de la protection sous toutes ses formes, et que la politique des démocraties doit être libre échangiste.

Ce sophisme ne supporte pas la discus-

Il est bien clair que l'intérêt du plus grand nombre doit régler la politique d'un pays de suffrage universel: mais le sophisme consiste précisément à présenter comme la classe la plus nombreuse une infime minorité.

Dans un pays comme la Frauce il y a vingt fois plus de producteurs que de consommateurs, et lorsqu'un économiste, comme M, Léon Say ou M. Frédéric Passy nous dit : tout le monde est consommateur, tandis que l'agriculteur seul est producteur de blé, il joue tout bonnement sur les mots.

L'ouvrier ne devient consommateur qu'à la condition d'avoir tout d'abord été producteur: il a fallu qu'il créat, par son travail, une valeur d'échange pour obtenir le salaire qui lui permet de devenir à son tour consommateur; et le seul consommateur qui tombe sous la classification arbitraire des économistes, c'est le rentier qui vit saus travailler, ni de corps ni d'esprit: car le travail intellectuel crée, tout comme le travail matériel. une valeur échan-

Si ce raisonnement est juste, l'école radicale fait fausse route en entraînant la démocratie dans les voies du libre-échange et elle sert inconsciemment les intérêts des classes aristocratiques, en abaissant, au profit exclusif du consommateur, les prix des denrées échangeables.

Le préjugé n'en est pas moins assez solidement établi pour que, dans les discussions du Palais Bourbon, les républicains se croient liés par leur contrat électoral aux doctrines de libre-échange.

Dans la discussion de la surtaxe des sucres, le ministre de l'agriculture, M. Develle, protectionniste notoire, a cru devoir s'abstenir par ce seul motif qu'il fait partie d'un cabinet radical, et il a suffi qu'un orateur de la gauche, M. Deschanel, prît la défense de l'agriculture, pour qu'on l'accusat d'avoir tourné le dos à ses électeurs et de s'être converti à la

Ce préjugé n'est pas le seul qui hante le cerveau des radicaux, et M. Léon Say, i est un libéral de prof héréditaire, comme on dit en Angleterre, vient de passer la Manche pour aller combattre un des vices de la démocratie moderne, l'exagération du socialisme d'Etat.

Ici encore ou joue sur les mots. Faites donc comprendre à un radical que l'éducation gratuite et obligatoire, qui met à la charge du Trésor, c'est-à-dire à la charge de tous, l'éducation des enfants de la bourgeoisie, est une mesure anti-démocratique? C'est cependant l'exacte vérité, et toutes les fois qu'on étend les obligations de l'Etat, il en est de même, car l'impôt est supporté pour la plus grande part par le producteur, c'est-ă-dire par le salarié.

M. Say a étayé ses théories d'arguments qui seront, sans doute, plus goûtés au dela de la Manche qu'ils ne le sont en deçà. L'initiative individuelle est bien dans le caractère anglais : elle reutre moins dans les aptitudes du français. Cela tient, sans doute, à ce que la loi anglaise reconnaît la liberté d'association, et que l'initiative individuelle a besoin, pour produire ses fruits, de s'appuyer sur la foculté d'asso-

Il y a là une réforme qui devrait tenter un esprit comme celui de M. Léon Say. Il est bon d'aller évangéliser les nations voisines : mais l'égoïsme national est une part de patriotisme, et nous trouvons que M. Léon Say pourrait utilement employer son talent au profit de ses compatriotes. Il en a tous les moyens, car il dispose de la publicité de la Société des publications

libérales. Que les journaux que cette Société crée on achête, fassent une campagne sérieuse en faveur de la liberté d'association, et ils souleveront bientôt, en France, une de ces agitations légales, qui ont, audelà de la Manche, précédé et décidé toutes les grandes réformes.

NOUVELLES DU JOUR

Placards révolutionnaires à Paris Paris, 8 juillet. — Cette nuit, des placards révolutionnaires ont été affiches dans différents quartiers de Paris, pour inviter « les ouvriers à prendre les mesures nécessaires pour assurer leur existence par tous les moyens, alors que le gouvernement va dépenser des millions pour la célébration de la fête du 14 juillet. »

Au Cambodge

Au Cambodge

On fitdans le Temps:

Nous apprenons que le plus jeune des frères du roi Norodon — le prince Nil-Vong — qui était passé, il y a trois mois, aux rebelles, à l'instigation, dit-on, de Norodon, a été fait prisonnier it y a un mois et décapité.

Des correspondances du Cambodge rapportent que Si-Votha, le frère et le compétiteur du roi du Cambodge, le chef de teutes les rébellions qui ont eu lieu dans ce pays depuis vingt ans, a été enlevé par des miliciens et passe par les armés.

armés.

> Il ne faut toutefois accueillir cette nouvelle que sons reserves, aucun télégramme officiel n'ayant signale ce fait, dont l'importance au point de vue de la pacification du royaume serait considerable.

Le canal de Panama

On lit dans Paris:

» On s'entretient très vivement, à la Chambre, de la démarche faite par M. Charles de Lesseps auprès de M. Geamain Casse, président de la commission de

Panama.

* M. Charles de Lesseps, presonne ne s'en étonnera. désire que la discussion du projet de loi assurant l'emission de 600 millions d'obligations à lots soit-discutées avant les vacances. C'est, parait-il, pour tenter d'activer les travaux de la commission qu'il a rendu visite à M. Germain Casse.

* Le président de la commission a agi en cette circonstance avec une correction qu'on ne saurait trop louer. Il s'est immédiatement rendu chez M.de Freyeinet. Reconnu jusqu'alors comme auteur principal et responsable du projet, afin de savoir si le président du conseil partageait ou non la hate de M. de Lesseps.

Paris, Sjuillet. — La commission de Panama a tenu aujourd'hui une séance des plus orageuses. M. Andrieux a vivement protesté contre la démarche du président, M. Germain Casse, auprès de M. de Freycinet, M. Casse n'ayant reçu aucun mandat. Il a également protesté contre le fait qui s'est produit hier: Communication a été faite à la presse du procès-verbal avant que la séance ne fût ouverte.

presse du procès-verbal avant que la séance ne fut ouverte. Cet échange d'observations fait, la commission a décidé de continuer l'examen du projet et de réclamer à la commission de Panama tous les documents nécessaires.

Baisse du beurre

Une baisse très sensible se fait remarquer en ce moment dans les cours du beurre. M.A. Jacqmart dit qu'elle est due à plusieurs causes » l'extension considérable de la culture herbagère et de la proconsidérable de la culture herbagère et de la pro-duction beurrière, la diminution de la consomma-tion dans beaucoup de familles atteintes de la crise, Le tarif géneral frappait les beurres étran-gers à leur entrée en France, d'un droit de 15 fr. lorsqu'ils étaient salés et d'un droit de 13 fr. lors-qu'ils étaient frais. Le traité franco-belge, du 31 octobre 1881, modifie cet état de choses: il ex-emple de lous droits les beurres frais et abaisse à 2 fr. par quintal le droit sur les beurres salés.

empte de lous droits les beurres frais et abaisse à 2 fr. par quintal le droit sur les beurres salés. Les autres puissances avec lesquelles nous avions des traités antérieurs se sont empressées de réclamer le traitement de la nation la plus fa-vorisée, de sorte qu'anjourd'hui les beurres de presque tous les pays entrent chez nous, francs de droits, tandis que nos beurres sont imposés lors-qu'ils pénètrent à l'étranger, La Hollande et la Belgione en profitent nour approvisioner de Belgique en profitent pour approvisionaer de leurs beurres le Nord et l'Est; l'Italie expèdie les siens dans le Midi. Le traité franco-belge ayant été conclu pour dix ans, il n'y aura aucune modi-fication de ce côté avant 1892. Nos exportations, qui se sont élavées en 1882 à 113 millions sont tombées en 1885 à 95 millions.

La loi du 5 mars 1883

Paris, Sjuillet. - Il est question d'appliquer aux comités conservateurs, aux réunions conservatrices, enfin à toutes le manifestations du grand parti de l'ordre, la loi du 5 mars 1883.

A Madagascar

Londres, 8 juillet. — On mande de Madagasca au Standard (Via Aden, le 7), que le genera Willoughby est parti pour l'Europe, avec le titu d'ambassadeur de la reine près des cinq puissan-

La dépêche ajoute :

« Le général a pour mission de donner et d'obtenir assurance de la continuation des bons rapparts entre dadagascar et les puissances. » Les élections anglaises

Les elections anglaises Londres, 8 juillet. — Les élections urbaines sont terminées en Angleterre; 144 conservateurs, 22 libéraux-unionistes et 60 ministériels sont élus, Pour la Grande-Brétagne, les résultats connus à deux heures donnent 244 conservateurs, 48 libéraux unionistes, 127 ministériels, 57 parnellistes élus.

Les troubles en Irlande

Cardiff, 8 juillet. — Une rixe a eu lieu cette nuit lors de la proclamation du résultat des élections.

Euviron 100 personnes y compris beaucoup de femmes, ont eta blessées dans le confit qui a eu lieu aves la police qui a charge la foule.

Le choléra en Italie Rome, 8 juillet. — Dans les derniers 24 heures, il y a eu: à Codigoro, 7 cas cholèriques et un décès; à Venise, deux cas et un décès; à Brindsi, 7 cas et 4 décès provenant des cas précèdents; à Francavilla, 49 cas et 19 dècès, dont 5 provenant des cas précèdents à Latiano, 45 cas, dont un à Roix-Vert, et 21 decès; à Ban-Vilo, 27 cas et 4 dècès provenant des cas précèdents; à Brehie, 8 cas et 1 dècès.

La majorité de la Chambre est arrivée à son but. On devait procéder jeudi au vote de la loi sur les céréales, mais les députés opportu-nistes, qui avaient jusqu'ici fait tout ce qui était en leur pouvoir pour renvoyer à la ses-sion prochaine le projet de surtaxe, ont réussi à faire ajourner la suite de la discussion, après avoir rejeté un contre-projet de M. Passy, de-mandant la suppression du droit de douane pour les houilles, les machines agricoles et les engrais.1

On se sent pressé par la date du 14 juillet, à laquelle les travaux doivent être terminés. Aussi a-t-on décidé de tenir séance aujour-d'hui, et inscrit à l'ordre du jour le projet des quatre contributions, la discussion du crédit à ouvrir pour le Congo. Enfin, on a déclare l'urgence, malgré M. Rouvier, sur une pro-position de M. Makau tendant à exiger que la loi de finances soit toujours vôtée dans le courant de la session ordinaire. Voila de nom-breuses et importentes discussions qui devront être « expédiées » en trois ou quatre séances

DU PAIN

Pas un des députés, qui sont montes à la tribun Pas un des députés, qui sont montés à la tribuns pour combattre la proposition de surélever les droits de douanes sur les céréales, n'a abordé le point essentiel de la question. Pas un n'a trouvè le moyen d'accommoder les chiffres pour établique le cultivateur pouvait, en France, vivre du produit de son travpil. Pas un seul n'a osé soutenir que nos plaintes n'étaient foudées. Tous doivent reconnaître qu'en France, à l'heure qu'il est, l'accompliance produit tout à nerte.

l'agriculture produit tout à perte.
C'est donc son capital qu'elle entame et qu'elle mange, et d'ores et déjà on peut savoir combien de temps durera cette lamentable opération.Comme une place a ssiégée, cela est rationné, et si la delivrance n'arrive pas, la capitulation peut être

prèvue à jour fixe. Que fera-t-on, lorsque la culture ruinée aura cessé de féconder les terres ; que fera-t-on, si la récolte manque dans les Indes comme cela se voit souvent dans les années de sécheresse?

Qui fournita le pain ce jour-là?

Qui en donnera, si une guerre, trop facile à prèvoir, vient à éclater?

Victorieux, I s convois de l'Inde et de l'Amérique arriveront dans nos ports et nous aurons du

bie.

Si notre flotte est vaincue, pas de pain.

Voilà notre perspective!

L'histoire fournit un exemple terrible des dangers qu'il y a dans set abandon de la culture nationale: Sous les Césars, l'Italie avait reconcé à cultiver

le blé. Les campagnes s'étaient transformées en immenses jardius chantés par les poètes. Rome envoyait sa flotte chercher son blé en Es-pagne et en Afrique, comme nous envoyons la sotre dans les Indes et en Amérique,

Parsois, les vents contraires empêchaient la flotte d'entrer dans le port pendant plusieurs se-maines, et alors se passait cette scène qui fait frissonner quand on la lit dans Tacite. Le peuple romain, ce maitre du monde, entre-

voyant la famine, se ruait dans les rues en récla-

Les sénateurs et les chevaliers, terrifiés, se di-saient que cette foule en délire les allait massa-crer si la flotte tardait seulement de quelques

Et, au-dessus de ces patriciens menacès, au-dessus de ces plébèiens menaçants, César, plus pale que les chevaliers, plus éponyanté que les

sépateurs. Messieurs les sénateurs français, messieurs nos députés, relisez, méditez cette belle page de

Tacite.

Les vents contraires n'empêcheront pas votre flotte d'arriver; mais votre flotte pourra trouver, pour lui barrer le passage, une escadre ennemie. Ne faites pas dépendre le pain de tout un peuple des hasards d'un combat naval. ducteur français l'œuvre natio-Laissez au Di

male de nourrir la France. Ne ruinez pas, n'humi-liez pas notre patrie en la rendant plus longtemps tributaire de l'étranger. La plupart d'entre vous ignorent que quand la terre a cessé d'être cultivée, il faut trois ans avant

de la mettre de nouveau en état de rapporter une

tre imprévoyance une lande sauvage, vous essale-riez en vain de lui arracher une moisson, si vous avez cessé de la féconder par une culture inces-Oui, il faut trois ans pour remettre en état un

sol délaissé, et ce n'est que la quatrième année qu'elle consent à vous livrer quelques maigres

Que deviendra le peuple pendant ces quatre années de disette, de vraie disette ?

Qui lui fournira du pain ? Si, d'autre part, vous laissez l'agriculture con-tinuer son agonie, la République consommera la ruiue du pays tout entier.

Ce sont les 26 millions de ruraux ou intéressés à la terre qui fournissent le plus clair des res-sources de la France. Ce sont eux encore qui four-nissent les quatre cinquiè mes de sex soldats avec ces robustes enfants que la réforme n'attaint que dans les faibles proportions de 16 pour 100, alors que, dans Paris, par exemple, elle frappe 50 pour 100 des conscrits rachtitiques de cette ville.

Avec l'agriculture tombent done la puissance financière et la puissance militaire de la France.

Si ce jour, si près de nous peut-être, arrive. messieurs les députés de la majorité, la Franc maudira vos noms. On. Guermonparez.

MORT DU CARDINAL GUIBERT

Ce'st jeudi, à onze heures du matin, que le cardi-al Guibert a rendu le dernier soupir. Quelques temps avant il avait à pçu pres perdu onnaissance. connaissance. Cependant, à certains signes, on a pu voir que l'au-guste malade s'associait aux pleux sentiments qui luirétaient suggérés par Mgr le coadjuteur.

Le cardinal avait auprès de lui, à l'heure de sa mort, Mgr Richard, qui ne l'a presque pas quitté depuis la matinée d'hier, ses vicaires généraux et sa jamil'e épiscopale.

Les derulères paroles qu'a prononcées hier le cardinal sont celles-ci: « de suis dans la disposition d'a- voir tous les sentiments que doit éprouver un évê- que à son lit de mort; l'offre volontiers ma vie pour s mon peuple et pour mes prêtres. » Depuis, îl n'a plus prenoncé un seul mot.

Il n'a pas reconnu son neveu, mandé et venu d'Aix en grande hale.

Les derniers mements ont été d'une grande dou-

en grande hate.

Les derniers moments ont été d'une grende douceur. La vie s'en est allée sans secousse, sans le moin-

dre effort

Dans la soirée, le général Pittié était venu prendre
des nouvelles de l'archevêque.Mgr di Rende, non ce
apostolique qui, hier, avait donné sa bénépiction au
prélat, en apprenant ce matin la fatale nouvelle, a
immédiatement télégraphié à Rome pour annoncer
au pape, la mort du cardinal Guibert.

au pape, la mort du cardinal Guibert.
Un express de l'archevèché s'est rendu à l'Elyséeet
au ministère des cultes pour faire part au président
de la Régublique et au ministre des cultes de la fin
du prélat. Dés que la nouvelle a été connue dans les
environs du palais archiépiscopal, de nombreuses
personnes se sont présentées chez le concierge, où un

egistre était ouvert. Le glas funèbre a été sonné dans toutes les églises de la métropole et principalement à Notre-Dame de Paris.

L'état de santé du cardinal, qui depuis plusieurs L'état de santé du cardinal, qui depuis plusieurs amées laissait fort à désirer, l'avait fait pourvoir, sur sa demande, d'un coadjuteur, M. Richard, evec le privilège de succession. Mgr Guibert n'en administrait pas moins son direces, avec un soin, une vigilance, qui ne sont pas démentis un seul instant depuis plus de quinze aus qu'il était à la tête du diocess de Paris, Quant à la part qu'il a prise pour soutenir la cause de la religion et en même temps celle du droit et de la justice dans la guerre entreprise par le gouvernement contre l'Eglise, elle est présente à la mémoire de tous, et elle s'est affirmée par des actes qui font de l'illustre défunt, le digne émule de ses glorieux prédécesseurs.

qui font de l'illustre défunt, le digne émule de ses glorieux prédécesseurs.

Mgr Gubert était né à Aix, en Provence, le 13 décembre 1802; après avoir passé quelques années au pett sémipaire, il entra dans la congrégation des missionnaires oblats de Marie-Immaculée de Marseille et y fit des études théologiques qu'il alla terminer à Rome. Après avoir étévicaire-gén val et supérieur du séminaire d'Ajaccio, il fut nommé évêque de Viviers par ordonnaice royale du 30 juillet 1841 et sacré le 4 mars 1842.

Sur la proposition de M. Jules Simon, Mgr Guibert fut nommé archevêque de Paris le 19 juillet 1871. Il fut préconisé le 26 octobre suivant et installé le 27 novembre de la même année. Sous le titre de Saint-

novembre de la même année. Sous le titre de Saint-Jean devant la Porte-Latine, il fut créé cardinal dans le Consistoire du 22 décembre 1873.

On lit dans le Monde:

On nu dans le Monde:

» Dès hier soir, plus de douze heures avant que le carpinal Guibert ne rendit le dernier soupir, les crieurs de certains journaux qu'il nous répugnerait de nommer vocéféraient dans les rues: La mort de l'archevéque de Paris.

» Ces cris, d'une si rare convenance, sont à rapprocher du silexce de l'Agence Hacas, qui n'a pas jugé à propos d'informer les journaux de l'état désespèré de l'auguste malade. Est-ce que la nouvelle était jugée de minime importance? »

Les obsèques du cardinal Guibert ne sont pas en-core fixées: on voudrait, dit ce matin le Figaro, les retarder jusqu'au 18 ou 20 juillet pour leur donner un plus grand éclat, mais l'autorisation en serait re-fusée par le gouvernement, assure-t-on; dans ce cas, elles auraient lieu lundi ou mardi.

·Coîncidence à remarquer : Si les obsèques ont lieu lundi, ce jour-là est précisément la fête du Sacré-

Cour.

Toutes les troupes de la garnison de Paris assisteront aux funéraille; elles seront commandées par le
général Saussier, gouverneur de la place.

Le Figaro croit savoir que l'inhumation définitive
sera faite dans les caveaux de l'église du Macré-Cour
de Montmartre, dans une petite chapelle obscure que
le cardinal a désignée lui-me-me depuis quatre ans.

L'embaumement a eu lieu cette nuit. Le corps du
vénéré prélat sera transporté aujourd'hui à l'église
Notre-Dame et exposé sur un catafalque devant le
maître antel.

maître autel.

Le nonce, Mgr di Rende, le directeur des cultes représentant le ministre, et les vicaires capitulaires se
sont réunis lier, à quatre heures, à l'Archeveche, afin
de prendre connaissance des dispositions testamentaires du prélat.

Mer Chilbert e demandé par ce testament la plus

taires du pretat.

Mg Guibert a demandé par ce testament la plus
grande simplicité dans ses obsèques. Ce dernier vœu
sera certainement exaucé, mais ne saura empêcher
la foule innombrable des fideles de suivre pieusement

on cercueil. Mgr Guibert s'était, en esset, concilié toutes les Mgr Guibert s'était, en esset, concilié toutes les sympathies par sa droiture et son patriotisme éclairé. Aussitôt que la nouvelle de la mort de l'archevéque de Paris lui est parvenue, le président de la république a transmis ses condoléances par le capitaine Moinier, attuché a l'Elysée.

MM. Chesnelong, Keller, Lerolle ont été admis dans la chambre du mort.

La guerre des Câbles transatlantiques

Nous recevons la lettre suivante: Paris, 7 juillet 1886.

Monsieur et cher confrère.

L'intérêt supérieur du commerce franco-améri-cain m'obligé à appeler toute votre attention sur l'état actuel de la télégraphie transatlantique. Un ordre commercial mettait autrefois douze u treize jours pour aller de France en Amérique Il passe, aujourd'hui, en une demi-heure du Havre

Les affaires se traitent à coups de télégrammes et le commerce mieux instruit des conditions de la production, mieux informé des phases diverses du marché, échappe ainsi plus facilement aux entre-Il y a vingt ans, le mot télégraphique coûtait

En 1886, grace à l'initiative de l'une des cinq compagnies qui exploitent les cables sous-marins à travers l'Océan, les cent francs sont réduits à

deux francs.

Progrès admirable dont profitent nos banquiers,
nos nécociants et nos industriels. rogres animable done prouten has banquiets, nos négociants et nos industriels.

En bien! le monopole, représenté par le syndicat de quatre des Compagnies, entend paralyser la concurrence, et imposer au rublic un tarif arbitraire de 3 francs le mot au moins.

Le public se laissera-t-il ranconner, sous pré-Le public se l'intérêt en jeu est celui de la Compa-gnie qui refuse ènergiquement de fusionner et de relever ses tarifs, et que cet intérêt offre un carac-

Des avantages spéciaux réservés, en cas de succès, à la Compagnie insurgée contre le monopole, c'est assurément ce qu'on voit.

Mais ce qu'on ne voit pas, c'est que l'échec de la concurrence sera une traite tirée par le monopole sur le public et que le public acquittera en payant le mot télégraphique 3 francs, et peut-être 3 fr.75,

au neu de z.

Il faut que le bon sens et la raison triomphent.
Déjà les chambres de commerce de New-York
et de Liverpool l'ont compris et ont voté des résolutions tendant à soutenir et à encourager la con-

En France, le Président de l'Union nationale du Commerce et de l'Industrie a fait une communication analogue à la dernière s'ante du syndicat-genéral. Et la chambre de commerce de Màcon, appréciant sainement la situation, pense que le commerce français « ne peut que gagner à voir les communications télégraphiques à bon marché afin de multiplier ses rapports avec les Etats-

Si vous partagez cette opinion, vous n'hésiterez pas à publier cette lettre dans votre estimable

journal. Journal.

Faites plus. Montrez, aux chambres de commerce et aux chambres syndicales, toute l'urgence et toute l'importance de la solution attendue. Pais contribuez à créer le courant d'opinion auquel ne résistent jamais impunément les ennemis de la libre concurrence.

Annie, le monopole sera bientôt vaincu.

Agréez l'assurance de mon dévouement

Agréez l'assurance de mon dévouement.

LÉON CHOTTEAU ex délégué aux Etats-Unis pour le traité de com merce Franco-Américain.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

L'industrie lainière aux Etats-Unis C'est avec la plus vive satisfaction que

nous trouvons dans les correspondances d'Amérique des appréciations qui témoignent d'une amélioration sensible dans les affaires en laines aux Etats-Unis. Voici ce que dit un rapport du Bradstreet,

en date du 19 juin:

« La hausse des valeurs, a donné un ton plus » décidé au marché de New-York. Par suite du » résultat des ventes de Londres, les prix tendent fortement à remonter, pour atteindre les mêmes
 proportions que celles des matières brutes. Même remarque pour le marché de Boston. Les
 productions, sans être surabondantes, sont plei-» nement suffisantes. En lainages, de grandes liraisons s'opèrent. L'ouverture de la vente des è chantillons amènera probablement une hausse dans les valeurs. Le commerce du printemps a èté satisfaisant sous tous les rapports, et le total des ventes l'emporte sur celui de l'an dernier. >

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL) Seance du joudi 8 juillet

Présidence de M. FLOQUET, président

La séance est ouverte à deux heures. La scance est ouverte a deux neures.

L'ordre du jour appelle le deuxième tour de scrutin sur l'ensemble du projet de loi portant ouverture
au ministre des affaires étrangères d'un crédit extraordinaire de 1,250,000 fr.
Ce crédit est destiné à pourvoir à l'acquisition d'hotels consulaires au Caire et à Alexandrie ainsi qu'à
la création d'un collége français dans la première de
ses résidences.

ses résidences.

Le projet de loi est adopté par 395 voix contre 43.

M. Floquet donne lecture d'une lettre invitant
MM. les députés à assister à la revue qui doit avoir
lieu à Longchamps le 14 juillet.

La chambre adopte un projet de loi autorisant la
ville de Nantes à emprunter 2,400,000 francs et à
s'imposer extraordinairement pour la reconstruction
du lycée de Nantes.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la prepo-

L'ordre du jour appelle la discussion sur la proposition de loi de M. Keller portant modification à le

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi relatives aux cereaies.

La Chambre est appelée à voter sur le passage à la liscussion des articles. itions de loi relatives aux céréales

La Chambre, par 310 voix contre 240, sur 550 votants, décide de passer à la discussion des articles.

M. Frédéric Passy présente un contre-projet dont les principaux articles sont: lo suppression à partir du ler janvier 1887 de tous les droits d'entrée sur les combustibles, outils et machines agricole engrais, etc. 20 réduction graduelle de 30 010 de tor roits de douane; 3o droit unique de 60 centimes sur ous les grains importée à partir du 11 juillet 1887. M. Méline repeusse l'amendement. M. Cunéo d'Ornano s'étonne que la Chambre ré-

publicaine ne trouve que la surfaxe pour secouri l'agriculture après lui avoir promis des dégreve

Le contre projet de M. Passy est rejeté par 347 voi x contre 61. La suite de la discussion est ajournée (Cris à de-

nain, non, non). M. Sadi-Carnot demande de siéger demain pour iscuter le projet des quatre contributions qui doivent tre votées par la Chambre et le Sénat avant le 14

M. Rouvier combat l'urgence qui n'est pas décla-

La séance est levée à 7 h. 20.

SENAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL. Séance du jeudi 8 juillet

Présidence de M. LE Royer, président M.Journault dépose un rapport tendant à la prise en considération de la proposition Morellet, suppri-mant l'article 56 du reglement relatif au scrutin se-

ret. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les sucres.

Le marquis d'Havrincourt parle en faveur de la surtaxe. (Applaudissements à droite).

M. Tirard la combat et présente l'amendement susvant: "Ces sucres seront admis au bénéfice de l'admission temporaire. Les comptes d'entrée et de sortie seront établis en prenant pour base la totalité du sucre cristallisable cont-nu dans ces sucres sont aucune déduction pour déchet de fabrication et sans aucun coéficient de réfaction pour candres et glucose. Les certificats d'admission temporaire seront nominatifs et non négociables. La réexportation devra être effectuée dans les trois mois. »

M. Paris combat cet amendement, ainsi que M. Cuvinot.

Cuvinot.

Le ministre du commerce demande au Sénat de ratifier provisoirement le projet adopté par la Chambre
et par la commission sénatoriale. Après une courte
réplique de M. Léon Say, la discussion est close.
L'article ler prorogeant la surtaxe est adopté.
L'amendement Tirard est repoussé par 153 voix
contre 110; les autres articles et l'ensemble du projet
sont adoptés.

ont adoptes. La séance est levée. Séance demain.

SITUATION METEOROLOGIQUE. - Paris 8 juillet. -SITUATION METEOROLOGIQUE. — Paris 8 juillet.—
La dépression orageuse qui s'étendat hier du nord
de l'Espagne au centre de la France a marché vers le Nord,
elle couvre actuellement les Pays-Bas 75m imm et semble
devoir gagner l'Allemagne. La pression reste basse au
spord de l'Europe, Hrparanda 745 mjm, elle est relativement élevée dans le Sud-Ouest et le Sud-Est, 765 mjm,
Lisbonne, Constantinople.
La température baisse sur l'Ouest du Continent. Le
thermometre marquait ce matin 8 à Dodo, 17 à Paris,
31 à Nice et 27 à Alger.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Conseil municipal.—Les questions suivantes qui n'ont pu être inscrites, en temps utile, à l'ordre du jour de la séance du 9 juillet, seront soumises aux délibérations du Conseil municipal après celles

dont nous avons déjà publié la nomenclature : dont nous avons dejà publie la nomenciature:

1. Voirie municipale; Grande-Rue; prolongement
de l'aqueduc central. — 2. id.; rue d'Avelghem; construction d'un aqueduc. — 3. id.; rue des Soies, construction d'un aqueduc. — 4. Octroi; personnel; projet
d'organisation nouvelle. — 5. Fabrique de l'église du
Sacré-Cœur; compte administratif de 1885; budget
primitif de 1887; avis du Conseil municipal.

La fête des anciens élèves du Collège. -Boileau a dit (et à quelle occasion peut-on citer Boileau plus à-propos qu'ausujet d'une fête d'éco-

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

C'est possible; mais quand l'uniformité ne revient qu'une fois par an, c'est supportable; et quand elle revient au bras de l'amitié, elle est la bienvenue. Jeudi, l'Association amicale des anciens élèves

du Collège de Roubaix célébrait sa fête annuelle. Cette association, pourvue d'une existence légale depuis le 26 novembre 1884 est très florissante; alle ne compte pas moins de 260 membres, l'élite Roubaisienne. A onze heures, comme d'ordinaire, M. le Supérieur, avec sa chaleur de cœur et sa bonne grâce habituelles, souhaite la bienvenue aux anciens

naoritentes, sounaite la bienvenue aux anciens accourus, cette année, en bien plus grand nombre que de coutume. Cette afiluence cause une excel-lente impression, et chacun s'en félicite. Heureux ceux qui peuvent ainsi regagner les lieux où se sont formées les douces et fraiches

amitiés de l'enfance! Les anciens n'oublient pas que la prière est le début de ces réunions. Fidèles à la tradition, ilscommencent par se rendre à la chapelle où la messe est dite par M. l'abbé Paul Dutilleul.

Après la consécration, notre excellent collaborateur Rémy chante le Pater Noster, de Nieder-

meyer, et un cantique à la Vierge, dont le refrain meyer, et un cantique à la Vierge, dont le refrain est repris par toute l'assistance.

Puis a lieu, dans la grande salle de l'établisse-ment, la troisième Assemblée générale, sous la pré-sidence d'honneur de M. l'abbé Chabé, supérieur du Collège. M. Louis Derville, vice-président de l'association, occupe le fauteuil de la présidence, en remplacement de M. Toulemonde-Parent, qu'un deuil récent empêche d'assister à la réu-

M. L. Derville rappelle que, dans sa séance du 6 janvier 1886, l'Association a fonde cinq bourses applicables à des fils d'anciens élèves. Ces bourses actionneront à partir de la rentrée d'octobr

Il consacre ensuite quelques mots de regret à la la mémoire des sociétaires décédés pendant l'année, MM. Bonami Piat et Georges Delannoy, et donne la parole à M. l'abbé Ghesquier, secrétaire présenter le rapport annuel, et à M.Aimé Delfosse trésorier, qui rend compte de la situation financière

Ces deux exposés recueillent l'approbation gé-Après la levée de la séance, les anciens se sont

repandus dans les cours qu'écoliers, ils animaient de leurs joyeuses récréations. Il est une heure : la cloche sonne. Encore vieille radoteuse, celle-là! Chut! C'est la cloche

in diner. | Cent cinquante convives, professeurs et anciens élèves, s'assecient à trois longues tables dress dans le vaste réfectoire de l'institution. spectacle est aussi varié qu'imposant. M. Louis
Derville préside à ce banquet que distinguent
bientôt le plus vif entrain et la plus franche cordialité.

Chaque convive reçoit un élégant menu orné, par une délicate attention, de la photographie du Collège. Le repas est parfaitement servi. Les conversa-

tions et les gais propos s'entrecroisent à chaque

Au dessert, M. Louis Derville porte un toast à M.le Supérieur. Il dit que les membres de l'association professent tous, quel que soit leur âge, le même respet et la mêmereconnaissance pour M.l'abbé Cha-bé. Anciens élèves, ils ont reçu de lui les préceptes et les conseils qui font des hommes instruits et verbà Anciens élèves, ils ont reçu de lui les préceptes et les conseils qui font des hommes instruits et verteux. Pères de familles, ils comprennent l'immense service rendu à leurs enfants parcelui dont le dèvanement ne leur épargne aucun des bienfaits de l'aucation chrétienne. Roubaisiens, ils savent que cet à sa direction sage et éclairée que le Collège doit sa croissante prospérité. Reubaix même en resent les heureuses conséquences.

M, le supérieur répond en termes émas, Puis Visnnent des toasts de M. Jules Grombé aux anciens professeurs, de M. L'albé Sinsoillier aux anciens professeurs de la consequence de

ciens professeurs, de M. l'abbé Sinsoilliez aux an-ciens élèves, de M. Aimé Delfosse aux professeurs

